AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-7-78018099

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont-Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 105 DU 26 JUIN 1978

POMMES DE TERRE

MILDIOU

Sur toutes les variétés sensibles, dont le feuillage atteint ou dépasse une vingtaine de centimètres de hauteur, il est vivement conseillé, de réaliser un traitement contre cette maladie, avant la fin de la semaine en cours.

Pour les produits à utiliser consulter le n° 295 de la revue Phytoma de février 1978.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre le Doryphore.

VIGNE

MILDIOU

Malgré le traitement réalisé dans le courant de la semaine écoulée, les récentes pluies, localement importantes, ont permis de nouvelles contaminations à partir des foyers existants, disséminés dans le vignoble.

Ces contaminations seront visibles en fin de semaine et il importe que lors de ces nouvelles sorties de taches les vignes soient parfaitement protégées.

En conséquence, il est recommandé de renouveler la protection avant le 30 juin.

OIDIUM

A la bouillie utilisée contre le Mildiou, ajouter un produit pour lutter, en même temps, contre l'Oïdium, ou effectuer un traitement par poudrage pendant la floraison.

Clermont-Ferrand, le 26 Juin 1978

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire

A. LECLERC

N° d'Inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD

DIRECTEUR-GÉRANT : P. JOURNET

P493